

Sujet : *SPAM*** [INTERNET] Re : Enquête publique Usine de Méthanisation Bourgogne-Fresnes**

De : "> Stéphanie DEFAUX (par Internet)" <s_defaux@yahoo.fr>

Date : 05/07/2018 10:10

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Le mercredi, juillet 4, 2018, 23:27, Stéphanie DEFAUX <s_defaux@yahoo.fr> a écrit :

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête sur le projet d'implantation d'une usine de méthanisation, je viens par ce courriel vous faire part de mes remarques.

A priori

De prime-abord habitante de Bourgogne j'ai été désagréablement surprise d'apprendre via le net (diffusion JT France 3 Champagne-Ardenne) qu'une entreprise de méthanisation allait s'implanter sur notre commune.

La peur a instinctivement envahi notre foyer par la crainte des désagréments olfactifs que cela allait obligatoirement engendrer.

Puis cette crainte s'est accrue, non plus pour des raisons de confort esthétique, mais par la certitude que le bien immobilier que nous venons d'acquérir il y a moins de trois ans allait perdre de sa valeur de manière considérable. Qui voudrait investir dans une commune où une usine de Méthanisation est installée ?

Ce sont nos économies d'une dizaine d'années de travail et mais aussi des futures années de remboursement d'un prêt qui lui ne sera pas dévalorisé.

Qui a le droit de nous faire perdre notre investissement?

Etat des lieux / Analyse

C'est pourquoi après une lecture attentive du rapport complet établi par la société Méthabaz, mais aussi après avoir assisté à la réunion publique qui s'est tenue en la commune de Bourgogne, mon avis n'a cessé d'évoluer et de se préciser.

Il me semble aujourd'hui évident, et nécessaire pour l'environnement, que la Méthanisation est une bonne chose pour le recyclage et la valorisation des déchets. En cela je considère qu'il s'agit une démarche citoyenne.

Toutefois le rapport semble davantage rappeler les limites autorisées par la loi sur les différents aspects de l'implantation et de l'exploitation.

J'estime que les indicateurs chiffrés du projet ne sont pas suffisamment précis ou quand ils le sont semblent être proche des valeurs limites autorisées.

Je m'interroge donc la faisabilité du projet et ses réelles intentions.

Je m'interroge sur l'avis des pouvoirs public en termes de risque : autorisation sanitaire ?

En outre si le souhait des fondateurs, bénéficiaires, utilisateurs... appelons-les comme bon nous semble, est de valoriser leur déchets, pourquoi ce choix de la localisation au cœur de nos villages ?

Après réflexion, écoute, échanges... pourquoi l'implantation de cette usine se fait-elle sur notre commune de Bourgogne-Fresnes qui compte peu d'intéressé ?

Parce que le projet n'a pu être autorisé ailleurs : Bazancourt , puis Boult sur suippes... en vain par dépit on tente Bourgogne-Fresnes ??

Ce n'est pas clair !!! Quelle vraie raison se cache derrière tout cela ? S'il n'y avait aucun désagréments, ni risques sanitaires comme le précise le rapport, une commune comme celle de

Bazancourt au cœur d'un pôle agro-industriel, ne pourrait que se réjouir de boucler la chaîne par la valorisation des déchets engendrés majoritairement sur son fief !

D'ailleurs pour évoquer la clarté... J'apprends que « personne » dans la commune n'était au courant de ce projet ou de sa concrétisation avant les deux dernières semaines. Pourquoi tant de silence ?

Les futurs dirigeants ne sont pas fiers de leur projet ? Nous ne les avons pas rencontrés. Ils n'ont pas jugé utiles de nous informer des avantages qui pourraient ressortir de ce leur projet, pour nous éco-citoyens mais aussi habitants.

Pourquoi s'installer aussi proche des habitations ? le raccordement au trajet du gaz traverse les terres agricoles plus éloignées des habitations !!

Est-ce par économie, pour ne pas avoir à financer l'infrastructure de raccordement voirie, réseau d'eau... ?

Economies dont nous devons en subir les conséquences.

Enfin le seul terrain pour l'implantation était celui-là ? Les agriculteurs partie prenante ne pouvaient –ils pas céder une parcelle plus éloignée, pour faire aboutir leur projet ?

Ou autre chose se cache-t-il derrière cela ?

La réserve foncière n'est-elle pas l'opportunité, voir l'anticipation d'un accroissement de l'activité qui passerait alors du statut agricole en un statut industriel ?

Nous ne sommes pas dupes ! Est-ce une stratégie de Engie pour devenir à terme l'unique associé ?

Les dirigeants de Méthabaz, n'ont pas pris le temps de venir répondre aux interrogations des habitants pour soutenir leur projet. Preuve encore une fois d'un manque d'honnêteté et d'estime envers les habitants.

Pour conclure

- Oui à la méthanisation
- Non au choix du site géographique proche de notre village
- Non au risque sanitaire, prolifération des nuisibles à proximité de nos familles
- Non au projet peu précis dans les indicateurs chiffrés
- Non au choix des associés actuels et ceux présumés majoritaires voir unique dans quelques années.

Pourquoi les habitants, citoyens, familles rurales... devrions nous nous voir imposé l'installation d'une « usine » dont les désagréments ne sont pas maîtrisés de tous, au profit de quels investisseurs et utilisateurs peu soucieux de notre bien-être et notre cadre de vie ?

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête sur le projet d'implantation d'une usine de méthanisation, je viens par ce courriel vous faire part de mes remarques.

A priori

De prime-abord habitante de Bourgogne j'ai été désagréablement surprise d'apprendre via le net (diffusion JT France 3 Champagne-Ardennes) qu'une entreprise de méthanisation allait s'implanter sur notre commune.

La peur a instinctivement envahi notre foyer par la crainte des désagréments olfactifs que cela allait obligatoirement engendrer.

Puis cette crainte s'est accrue, non plus pour des raisons de confort esthétique, mais par la certitude que le bien immobilier que nous venons d'acquérir il y a moins de trois ans allait perdre de sa valeur de manière considérable. Qui voudrait investir dans une commune où une usine de Méthanisation est installée ?

Ce sont nos économies d'une dizaine d'années de travail et mais aussi des futures années de remboursement d'un prêt qui lui ne sera pas dévalorisé.

Qui a le droit de nous faire perdre notre investissement ?

Etat des lieux / Analyse

C'est pourquoi après une lecture attentive du rapport complet établi par la société Méthabaz, mais aussi après avoir assisté à la réunion publique qui s'est tenue en la commune de Bourgogne, mon avis n'a cessé d'évoluer et de se préciser.

Il me semble aujourd'hui évident, et nécessaire pour l'environnement, que la Méthanisation est une bonne chose pour le recyclage et la valorisation des déchets. En cela je considère qu'il s'agit une démarche citoyenne.

Toutefois le rapport semble davantage rappeler les limites autorisées par la loi sur les différents aspects de l'implantation et de l'exploitation.

J'estime que les indicateurs chiffrés du projet ne sont pas suffisamment précis ou quand ils le sont semblent être proche des valeurs limites autorisées.

Je m'interroge donc la faisabilité du projet et ses réelles intentions.

Je m'interroge sur l'avis des pouvoirs public en termes de risque : autorisation sanitaire ?

En outre si le souhait des fondateurs, bénéficiaires, utilisateurs... appelons-les comme bon nous semble, est de valoriser leur déchets, pourquoi ce choix de la localisation au cœur de nos villages ?

Après réflexion, écoute, échanges... pourquoi l'implantation de cette usine se fait-elle sur notre commune de Bourgogne-Fresnes qui compte peu d'intéressé ?

Parce que le projet n'a pu être autorisé ailleurs : Bazancourt , puis Boulton sur suippes... en vain par dépit on tente Bourgogne-Fresnes ??

Ce n'est pas clair !!! Quelle vraie raison se cache derrière tout cela ? S'il n'y avait aucun désagréments, ni risques sanitaires comme le précise le rapport, une commune comme celle de Bazancourt au cœur d'un pôle agro-industriel, ne pourrait que se réjouir de boucler la chaîne par la valorisation des déchets engendrés majoritairement sur son fief !

D'ailleurs pour évoquer la clarté... J'apprends que « personne » dans la commune n'était au courant de ce projet ou de sa concrétisation avant les deux dernières semaines. Pourquoi tant de silence ?

Les futurs dirigeants ne sont pas fiers de leur projet ? Nous ne les avons pas rencontrés. Ils n'ont pas jugé utiles de nous informer des avantages qui pourraient ressortir de ce leur projet, pour nous éco-citoyens mais aussi habitants.

Pourquoi s'installer aussi proche des habitations ? le raccordement au trajet du gaz traverse les terres agricoles plus éloignées des habitations !!

Est-ce par économie, pour ne pas avoir à financer l'infrastructure de raccordement voirie, réseau d'eau... ?

Economies dont nous devons en subir les conséquences.

Enfin le seul terrain pour l'implantation était celui-là ? Les agriculteurs partie prenante ne pouvaient –ils pas céder une parcelle plus éloignée, pour faire aboutir leur projet ?

Ou autre chose se cache-t-il derrière cela ?

La réserve foncière n'est-elle pas l'opportunité , voir l'anticipation d'un accroissement de l'activité qui passerait alors du statut agricole en un statut industriel ?

Nous ne sommes pas dupes ! Est-ce une stratégie de Engie pour devenir à terme l'unique associé ?

Les dirigeants de Méthabaz, n'ont pas pris le temps de venir répondre aux interrogations des habitants pour soutenir leur projet. Preuve encore une fois d'un manque d'honnêteté et d'estime envers les habitants.

Pour conclure

- Oui à la méthanisation
- Non au choix du site géographique proche de notre village
- Non au risque sanitaire, prolifération des nuisibles à proximité de nos familles
- Non au projet peu précis dans les indicateurs chiffrés
- Non au choix des associés actuels et ceux présumés majoritaires voir unique dans quelques années.

Pourquoi les habitants, citoyens, familles rurales... devrions nous nous voir imposé l'installation d'une « usine » dont les désagréments ne sont pas maîtrisés de tous, au profit de quels investisseurs et utilisateurs peu soucieux de notre bien-être et notre cadre de vie ?

Espérant que mes arguments retiendrons toute votre attention dans votre décision.

Restant à votre écoute.

Cordialement.

Stéphanie DEFAUX